

Situation administrative et juridique

Date de création : 06/02/2011

Forme juridique : SACA

Capital : 1 856 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2014B00762

Etablissement : Secondaire

Numéro Siret : 453 975 831 00190

Code NACE : 3900Z

Numéro caisse de congés payés : JO 3018

Assurance Responsabilité travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4138539504

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

AXA 11076819104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Dénomination sociale : VALGO

ZONE ARTISANALE 2
37, RUE CHRISTOPHE ARTABAN
97420 LE PORT

Téléphone : 02 62 44 45 90

Portable : 06 60 57 75 70

Fax :

Responsabilité légale : BOUCHE FRANCK PRÉSIDENT

Responsable Technique : BOUCHE FRANCK

Site internet :

E-mail : baptiste.kerleaux@valgo.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	590	EFF6B	110 067 312	CA11
Dans l'activité	28	EFF3	64 765 211	CA10

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Niveau d'empoussièrement : 3 - Date màj du D.U. : 23/07/2024	24/01/2022	23/01/2027

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Le Président de Qualibat



Bertrand DECUIGNIERE



Gérard SÉNIO